

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 71 (1945)  
**Heft:** 17

## Inhaltsverzeichnis

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN TECHNIQUE

## DE LA SUISSE ROMANDE

### ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 13.50 francs

Etranger : 16 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 11 francs

Etranger : 13.50 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements  
s'adresser à la librairie  
F. Rouge & C<sup>ie</sup>, à Lausanne.

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : G. EPITAUX, architecte, à Lausanne ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; P. JOYE, professeur ; *Vaud* : MM. F. CHENAU, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. MARTIN, architecte ; E. ODIER, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur ; *Valais* : M. J. DUBUIS, ingénieur ; A. DE KALBERMATTEN, architecte.

RÉDACTION : D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE.

### Publicité :

TARIF DES ANNONCES

Le millimètre

(larg. 47 mm.) 20 cts.

Tarif spécial pour fractions  
de pages.

En plus 20 % de majoration de guerre.

Rabais pour annonces  
répétées.



ANNONCES-SUISSES S.A.

5, Rue Centrale,

LAUSANNE

& Succursales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL ; G. EPITAUX, architecte ; R. NEESER, ingénieur.

SOMMAIRE. — URBANISME GENEVOIS : « La vitalité de Genève dépend de ses ponts », par EMILE-ALB. FAVRE, architecte ; collaborateur L. MEISSER, ingénieur, Genève. — DIVERS : Du rôle de l'architecte dans la reconstruction des régions dévastées par la guerre, par J.-J. DÉRIAZ, arch. S. I. A. — Société suisse des ingénieurs et des architectes : Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 28 avril 1945 ; Extrait du procès-verbal de la 4<sup>me</sup> séance du Comité central du 29 juin 1945. — Les congrès : Assemblées annuelles de l'Association suisse des Electriciens et de l'Union des centrales suisses d'électricité. — CARNET DES CONCOURS. — SERVICE DE PLACEMENT.

## URBANISME GENEVOIS

### “ La vitalité de Genève dépend de ses ponts. „

#### Contribution à l'étude du problème de la circulation

par EMILE-ALB. FAVRE, professeur, architecte,  
ancien doyen du Technicum C de Genève.

Collaborateur : M. L. MEISSER, ingénieur, Genève.

Beaucoup de problèmes, d'importance vitale, sont à solutionner rapidement : voie fluviale, raccordements ferroviaires, aéroport, circulation routière, épuration d'égouts, etc.

Il est bien entendu que chacun de ces problèmes doit être étudié pour lui-même, mais, dès l'instant où une solution tend à modifier la surface du sol, il faut considérer à nouveau les autres problèmes, qui peuvent bénéficier d'un nouvel état de fait, et trouver à leur tour des solutions nouvelles.

Deux problèmes de premier plan sont à l'ordre du jour : navigation fluviale et circulation routière. Le premier ayant été abondamment envisagé sous son aspect particulier, nous nous proposons d'examiner le second, et plus spécialement les grands courants de circulation qui traversent le Rhône.

Au temps prospère de 1937-1939, la circulation devenait déjà très difficile à certaines heures du jour, et en par-

ticulier au bas de la rue du Mont-Blanc. Chacun se souvient des longues files de voitures attendant sur le pont et sur le quai le signal du planton réglant la circulation.

Ce carrefour défectueux avait attiré notre attention dès avant 1939, et les difficultés constatées sur ce point particulier ont été au début le centre de nos recherches. Par la suite, il a semblé nécessaire d'élargir les données du problème et de se demander si la position des ponts actuels est bien conforme aux besoins d'aujourd'hui ; car celle-ci a été déterminée avant l'apparition de l'auto, de la voiture attelée et de la chaise à porteur.

Comme il y a deux mille ans, Genève est et sera toujours le point le plus important, le plus fréquenté pour franchir le Rhône. On peut admettre cet axiome : « La vie de Genève dépend de ses ponts ».

Les circulations principales qui franchissent le fleuve peuvent se classer ainsi :

1. *Circulations d'intérêts internationaux :*
  - a) Tour du lac (Lausanne-Thonon) ;
  - b) Paris — Mont-Blanc (Faucille — Annemasse, Thonon) ;
  - c) Paris, Lausanne — Chancy, Saint-Julien.
2. *Circulations d'intérêt local, mais rapides :*

Aéroport, Gare C. F. F. — rive gauche (Eaux-Vives, Chêne, Champel).
3. *Circulation entre les deux rives pour tous les genres de véhicules, moyens de transports et piétons.*

A l'heure actuelle, l'urbaniste cherche à détourner des centres urbains les grands courants de circulation en les acheminant sur des boulevards extérieurs. Toute bonne règle a ses exceptions et il suffit de jeter un regard